

**2008/752 - Convention de mise à disposition du stade de Gerland conclue entre la Ville de Lyon et l'Association "Olympique Lyonnais" pour l'organisation de trois rencontres de "l'UEFA Women's Cup"**  
(Direction des Sports) (BMO du 13/10/2008, p. 1870)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Monsieur le Maire, avis favorable sur l'intégralité des rapports. Un mot sur le dossier n° 2008/0752 comme je sais que beaucoup d'élues sont très attentives au sport féminin : l'équipe féminine de l'Olympique lyonnais s'est brillamment qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe, je tenais à la signaler.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)